



55^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue Interactif avec le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste

Genève, le 12 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse félicite M. Ben Saul pour sa nomination comme Rapporteur spécial, et lui souhaite plein succès dans sa mission.

La Suisse s'efforce de placer les droits de l'homme au centre de la lutte contre le terrorisme. Lors de la 8^{ème} Revue de la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, nous avons donné la priorité à la poursuite de l'engagement concernant l'intégration de la dimension de genre, le rôle de la société civile et la protection des droits de l'homme dans tous les efforts de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Néanmoins, beaucoup reste encore à faire, en particulier concernant le principe de responsabilité et réparations pour les violations massives des droits de l'homme commises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

En lien avec les violences sexuelles et sexistes commises par les groupes terroristes, la Suisse a soutenu l'étude réalisée par le Comité contre le terrorisme [et parue en novembre 2023] : « Towards Meaningful Accountability for Sexual and Gender-Based

Violence in Terrorist Contexts ». Cette étude analyse les liens existants entre les différents cadres juridiques applicables en vue d'une meilleure compréhension et utilisation par les acteurs de la lutte contre le terrorisme dans le développement de stratégies d'enquêtes et de poursuites pénales.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Dans ce contexte, quelles mesures peuvent être prises par les états afin d'adopter des approches de la responsabilité qui tiennent compte du genre et qui soient centrées sur les victimes ?

Je vous remercie.